

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220607-124575-DE-1-1

Séance du mardi 7 juin 2022
D-2022/171

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 7 juin 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H48 à 16H05

Le maire quitte la séance de 16H04 à 16H05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Bernard L BLANC présent à partir de 14h48, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h00

Excusés :

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Aziz SKALLI,

Subvention exceptionnelle Congrès Européen de la Bio. Autorisation. Décision

Madame Eve DEMANGE, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

IFOAM Organics Europe est l'association européenne de l'agriculture biologique créée en 2002 par la Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture Biologique. Basée à Bruxelles, IFOAM Organics Europe a pour mission de défendre l'alimentation et l'agriculture biologiques en Europe à travers deux axes :

* représenter l'agriculture biologique dans l'élaboration des politiques européennes (politiques de la PAC, OGM, biodiversité, changement climatique, etc.),

* plaider pour une transformation de l'alimentation et de l'agriculture.

Avec plus de 200 membres dans 34 pays européens, son travail couvre l'ensemble de la chaîne alimentaire biologique. Elle est fortement représentée en Allemagne (39 membres), en Italie (25), en France (15) et aux Pays-Bas (13). L'association Interbio Nouvelle-Aquitaine est membre d'IFOAM Europe depuis 2016.

L'IFOAM Organics Europe organise tous les ans le Congrès Européen de la Bio dans l'un des deux pays européens qui assure la présidence du Conseil européen l'année du congrès. Cette année, la France étant à la présidence du Conseil européen sur le premier semestre, l'association Interbio Nouvelle Aquitaine a obtenu l'accord de l'IFOAM Europe pour que le congrès se déroule en France, à Bordeaux.

L'association Interbio Nouvelle-Aquitaine, créée 2/04/2002 est chargée de coordonner les programmes d'actions relatifs au développement de la filière Agriculture Biologique sur la nouvelle grande région Nouvelle-Aquitaine.

Interbio Nouvelle-Aquitaine a pour but d'accompagner le développement de l'Agriculture Biologique, notamment par la mise en œuvre d'actions communes entre ses adhérents. Elle se donne ainsi pour rôle de promouvoir l'agriculture biologique régionale et ses produits au niveau régional, national et international et de sensibiliser les producteurs et les groupements de producteurs conventionnels à l'agriculture biologique.

Interbio Nouvelle-Aquitaine sera la structure porteuse de l'accueil du Congrès Européen de la Bio pour son édition 2022 en France.

L'objectif principal de ce congrès est d'organiser un espace de discussion et de lobbying autour du développement des politiques européennes liées à l'agriculture biologique qui pourraient avoir un impact sur le secteur, tout en valorisant la place de la bio dans le pays et ou la région hôte.

2022 sera la 16ème édition de ce congrès qui accueillera environ 250 participants en physique et 900 participants en ligne, venant d'environ une trentaine de pays. L'année dernière l'événement était organisé à Lisbonne.

Le Congrès aura lieu les 16 et 17 juin à Bordeaux, à la Cité du Vin. Cet événement accueillera des décideurs politiques de haut niveau et représentants de gouvernements, des dirigeants d'association et d'entreprises biologiques européennes, des entreprises de commerce et de transformation, ainsi que des chercheurs et les organismes certificateurs...

Ce Congrès est l'un des plus grands événements bio en Europe, il a pour objectif d'attirer l'attention sur toute la filière de l'agriculture biologique au travers de l'Europe, mais aussi de créer un espace de discussion et de mise en réseau pour toutes les parties prenantes : entreprises, institutions, pouvoirs publics, associations et représentants de gouvernements.

Pour la ville de Bordeaux et pour l'association Interbio Nouvelle-Aquitaine, cet événement est une opportunité unique de valoriser l'action et le travail des deux entités dans la promotion de l'agriculture biologique sur son territoire et son impact au niveau national.

En effet, le diagnostic de la résilience alimentaire de la Ville de Bordeaux, finalisé en décembre 2021, a identifié comme axe d'évolution indispensable l'accompagnement aux changements de pratiques culturelles pour tendre à une généralisation de l'agroécologie.

A ce titre, la Ville de Bordeaux se propose de s'associer à cet évènement scientifique de diffusion de bonnes pratiques, qui offre l'opportunité de mobiliser nos partenaires locaux et de leurs faire profiter des échanges et des expertises internationales présentes à Bordeaux ce jour-là.

Il donnera également de la visibilité au territoire régional et à son agriculture biologique et renforcera les relations existantes avec les organismes internationaux.

Le Conseil Régional a confirmé son soutien à cet évènement à hauteur de 26 750 €

Je vous propose de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer à l'association Interbio Nouvelle-Aquitaine une subvention exceptionnelle pour un montant de 5 000€ dans le cadre de l'organisation de la 16ème édition du Congrès européen de la bio qui se déroulera à Bordeaux 16 et 17 juin 2022.

A faire procéder au versement de cette somme au crédit de l'association Interbio Nouvelle-Aquitaine

A signer tout document lié à la présente délibération.

Le tableau en annexe présente le budget prévisionnel de cet évènement.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 juin 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Eve DEMANGE

Annexe : Budget prévisionnel

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Digitalisation de l'événement (plateforme en ligne...)	15 000 €	Conseil Régional (confirmé)	26 750 €
Location de salle	8 000 €	Autres financements publics	40 000 €
Photographe, décoration et vidéo	4 500 €	dont 5 000€ Ville Bordeaux	
Traduction	6 000 €		
Restauration	28 500 €		
Outils de communication	5 000 €	Autofinancement	15 250 €
Frais de déplacements	5 000 €		
Frais intervenants	10 000 €		
TOTAL dépenses	82 000 €	TOTAL recette	82 000€